

FEMININES

Réunion du 15 Juillet 2018

Présente(s) : Mmes Abtisssem HARIZA, Annick JOUVE et Nicole CONSTANCIAS

MM. Anthony ARCHIMBAUD et Yves BEGON.

R2 F

La Commission Régionale Féminines siégeant en urgence et par téléphone le 15 juillet 2018 dans la composition suivante : Mmes Abtisssem HARIZA, Annick JOUVE, Nicole CONSTANCIAS, MM. Anthony ARCHIMBAUD et Yves BEGON (Président).

Après avoir pris acte de la confirmation en date du 13 juillet 2018 du désengagement de l'équipe 2 du F.C. CROIX DE SAVOIE AMBILLY FEMININ qui devait évoluer en R2 F suite à l'obligation faite au club d'inscrire une équipe U19 F en championnat national ;

Après avoir constaté qu'au terme de la saison 2017-2018 et finissant à la 3^{ème} place de la poule Promotion de R2F, cette équipe a conservé le droit de participer à ce niveau régional la saison suivante et que faute d'information contraire, a été intégrée en poule D du championnat R2F pour 2018-2019 ;

Compte tenu de l'urgence à statuer sur le remplacement de cette défection et s'appuyant sur les dispositions prévues à l'article 5 du règlement des championnats régionaux seniors féminins, la Commission a recours à un second des poules supérieures d'un District « éligible » ;

En l'absence de dispositions particulières, la Commission se détermine en insérant le Club VALLEE DU GUIERS F.C , en lieu et place du F.C. CROIX DE SAVOIE AMBILLY (2), dans la poule D du championnat R2 F.

Début du championnat R2 F : 09 septembre 2018

NOTE - Le championnat R2 F se dispute en 2 phases.

Afin de le rendre davantage attrayant, le Conseil de Ligue a décidé que la 1^{ère} phase se déroulera en matchs aller-retour (et non matchs simples).

U 18 F

Lors de sa réunion du 12 juillet 2018, le Conseil de Ligue a validé la composition des Poules du championnat U18 F pour 2018-2019 qui se disputera sur deux secteurs et en 2 phases.

SECTEUR OUEST :

2 poules de 7 équipes.

Début de la 1^{ère} phase : 16 septembre 2018.

Début de la 2^{ème} phase : 25 novembre 2018.

Poule A :

- * YZEURE ALLIER AUVERGNE F.F.
- * S.A. THIERS
- * C.S. BESSAY
- * A.S. DOMERATOISE
- * RIORGES F.C.
- * F.C. SAINT ETIENNE
- * F.C. LEZOUX

Poule B :

- * CEBAZAT-SPORTS
- * LE PUY FOOT 43 AUVERGNE
- * F.C. AURILLAC ARPAJON CANTAL AUVERGNE
- * CLERMONT FOOT 63
- * Grp. VALLEE DE L'AUTHRE
- * U.S. GERZAT
- * U.S. SAINT GEORGES LES ANCIZES

SECTEUR EST :

1 poule unique de 12 équipes.

Début de la 1^{ère} phase : 09 novembre 2018.

Début de la 2^{ème} phase : 09 décembre 2018.

Poule C :

- * CHAZAY-AZERGUES F.C.
- * GRENOBLE FOOT 38 (2)
- * GENAS AZIEU E.S.
- * CALUIRE FOOT FEMININ 68
- * NIVOLAS C.S.
- * F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
- * CHERAN F.C.
- * F.C. LYON
- * A.S. LA SANNE SAINT ROMAIN
- * VAULX EN VELIN F.C.
- * OI. VALENCE
- * A .S. SAINT ETIENNE (2)

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE

Les clubs peuvent dès à présent s'inscrire en Coupe de France Féminine pour la saison 2018/2019 sur Footclubs. Soyez nombreux à le faire avant le 15 août afin d'avoir un maximum de qualifiés au 1^{er} tour fédéral (à partir de cette année, le maximum de clubs qualifiés est passé à 8 équipes). Les inscriptions seront toujours possible après cette date jusqu'à début septembre, la date limite vous sera précisée ultérieurement. Frais d'inscription 26 euros.

Merci aux districts de relayer l'information sur leur site internet et sur leur PV de commission féminines

Pour rappel, les clubs de R 1 F et R 2 F ont obligation de participer à la Coupe de France féminine. Pour les R 1 F, cela est spécifié dans l'Art. 4 du règlement de l'épreuve.

Le Président des Compétitions,

Yves BEGON

Les Responsables du Football Féminin,

Abtisse HARIZA et Annick JOUVE